

### Cours n°3 : Les articles définis et indéfinis

#### I. L'article défini

Les articles définis servent à désigner une personne, un animal ou un objet que l'on **connaît**.

Ex : Voici le livre de Mohamed. (Ici, on sait de quel livre on parle. Il appartient à Mohamed.).

Voici les différentes formes de l'article défini :

|          | Singulier | Pluriel |
|----------|-----------|---------|
| Masculin | Le/ L'    | Les     |
| Féminin  | La / L    | Les     |

#### II. L'article indéfini

Les articles indéfinis indiquent que l'on ne sait rien de la personne, de l'animal ou de l'objet dont on parle.

Ex : Un livre est posé là. (Ici, on a pas d'information précise sur le livre. On ne sait pas à qui il appartient. On ne sait pas quel est le titre. On ne sait pas quel est l'auteur etc...)

|          | Singulier | Pluriel |
|----------|-----------|---------|
| Masculin | Un        | Des     |
| Féminin  | Une       | Des     |

# LES ARTICLES DÉFINIS ET INDÉFINIS :

www.ohlalafrenchcourse.com



| Les articles                                  | Définis | Indéfinis |
|-----------------------------------------------|---------|-----------|
| Masculin ♂<br>Singulier                       | Le      | Un        |
| Féminin ♀<br>Singulier                        | La      | Une       |
| Mot ♂ ou ♀ qui<br>commence par<br>une voyelle | L'      | Un<br>Une |
| Pluriel ♂ et ♀                                | Les     | Des       |



Les articles indéfinis  
changent à la forme  
négative :

Il y a un magasin.



Il n'y a pas  
de magasin.



## Je retiens

**L'article défini est un déterminant** utilisé pour évoquer une personne, un animal ou un objet connus.

**L'article indéfini est utilisé pour désigner** une personne, un animal ou un objet que l'on ne connaît pas.

<sup>1</sup> www.ohlalafrenchcourse.com